

عن بُرَيْدَةَ بنِ الحُصَيْبِ الأَسْلَمِيِّ رضي الله عنه قال: كان رسول الله صلى الله عليه وسلم إذا أمر أميراً على جيش أو سرية أوصاه بتقوى الله، ومن معه من المسلمين خيراً، فقال: "اغزُوا بِسْمِ اللَّهِ فِي سَبِيلِ اللَّهِ، قَاتِلُوا مَنْ كَفَرَ بِاللَّهِ، اغزُوا وَلَا تَغْلُوا وَلَا تَغْدِرُوا وَلَا تُمَثِّلُوا وَلَا تَقْتُلُوا وَلِيداً، وإذا لَقِيتَ عَدُوَّكَ مِنَ الْمُشْرِكِينَ فَادْعُهُمْ إِلَى ثَلَاثِ خِصَالٍ -أو خِلَالٍ-، فَأَيَّتَهُنَّ مَا أَجَابُوكَ فَأَقْبَلْ مِنْهُمْ وَكُفَّ عَنْهُمْ، ثُمَّ ادْعُهُمْ إِلَى الْإِسْلَامِ فَإِنْ أَجَابُوكَ فَأَقْبَلْ مِنْهُمْ.

ثُمَّ ادْعُهُمْ إِلَى التَّحَوُّلِ مِنْ دَارِهِمْ إِلَى دَارِ الْمُهَاجِرِينَ، وَأَخْبِرْهُمْ أَنَّهُمْ إِنْ فَعَلُوا ذَلِكَ فَلَهُمْ مَا لِلْمُهَاجِرِينَ وَعَلَيْهِمْ مَا عَلَى الْمُهَاجِرِينَ، فَإِنْ أَبَوْا أَنْ يَتَحَوَّلُوا مِنْهَا فَأَخْبِرْهُمْ أَنَّهُمْ يَكُونُونَ كَأَعْرَابِ الْمُسْلِمِينَ يَجْرِي عَلَيْهِمْ حُكْمُ اللَّهِ تَعَالَى، وَلَا يَكُونُ لَهُمْ فِي الْغَنِيمَةِ وَالْفَيْءِ



شيءٍ إلا أن يُجَاهِدُوا مع المسلمين، فإن هم أبوا فاسأَلْهُمْ الجزيةَ،
فإن هم أجابوك فاقْبَلْ منهم وكُفَّ عنهم، فإن هم أبوا فاستعِن
بالله وقَاتِلْهُمْ.

وَإِذَا حَاصَرْتَ أَهْلَ حِصْنٍ فَأَرَادُوكَ أَنْ تَجْعَلَ لَهُمْ ذِمَّةَ اللَّهِ وَذِمَّةَ
نَبِيِّهِ، فَلَا تَجْعَلْ لَهُمْ ذِمَّةَ اللَّهِ وَذِمَّةَ نَبِيِّهِ، وَلَكِنْ اجْعَلْ لَهُمْ ذِمَّتَكَ
وَذِمَّةَ أَصْحَابِكَ؛ فَإِنَّكُمْ أَنْ تُخْفِرُوا ذِمَّتَكُمْ وَذِمَّةَ أَصْحَابِكُمْ أَهْوَنُ مِنْ أَنْ
تُخْفِرُوا ذِمَّةَ اللَّهِ وَذِمَّةَ نَبِيِّهِ، وَإِذَا حَاصَرْتَ أَهْلَ حِصْنٍ فَأَرَادُوكَ
أَنْ تُنْزِلَهُمْ عَلَى حُكْمِ اللَّهِ فَلَا تُنْزِلَهُمْ، وَلَكِنْ أَنْزِلْهُمْ عَلَى حُكْمِكَ،
فَإِنَّكَ لَا تَدْرِي أَتُصِيبُ فِيهِمْ حُكْمَ اللَّهِ أَمْ لَا.



Buraydah ibn Al-Husayb Al-Aslamî (qu'Allah l'agrée)
relate : « Lorsque le Messager d'Allah (sur lui la paix
et le salut) désignait un chef sur un groupe armé ou
une faction, il lui conseillait de craindre Allah et de



bien traiter les musulmans qui étaient avec lui. Puis, il disait : « Partez en guerre, au Nom d'Allah et dans la voie d'Allah. Combattez quiconque mécroit en Allah ! Partez en guerre et ne volez pas dans le butin, ne commettez pas de trahison, ne mutiliez pas et ne tuez pas d'enfant. Et lorsque tu rencontreras ton ennemi parmi les polythéistes, invite-le à trois choses et s'ils en acceptent une, quelle qu'elle soit, alors accepte cela de leur part. Ainsi, invite-les à l'Islam et s'ils acceptent, alors laisse-les. Ensuite, invite-les à délaissier leur contrée pour celle des Émigrés et dis-leur que s'ils agissent de la sorte, ils auront les mêmes droits et les mêmes devoirs que les Emigrés. S'ils refusent de délaissier leur contrée, dis-leur qu'ils seront semblables aux bédouins musulmans, ils seront soumis à la loi d'Allah (Gloire et Pureté à Lui) et n'auront rien du butin de guerre et des prises, à moins qu'ils ne combattent avec les musulmans. S'ils



refusent, demande-leur l'impôt de capitation (« Al-Jizyah ») ; s'ils acceptent, alors accepte cela de leur part et laisse-les. Toutefois, s'ils refusent, alors demande l'aide d'Allah et combats-les. De même, lorsque tu assièges les habitants d'une ville fortifiée et qu'ils te demandent de leur accorder la protection d'Allah et celle de son Prophète, alors ne leur accorde pas la protection d'Allah, ni la protection de Son Prophète, mais accorde-leur ta protection et la protection de tes Compagnons. En effet, que vous rompiez votre protection et la protection de vos Compagnons est moins grave que de rompre la protection d'Allah et la protection de Son Prophète. Et lorsque tu assièges les habitants d'une ville fortifiée et qu'ils te demandent de les soumettre au jugement d'Allah, ne le fais pas, mais soumets-les à ton jugement, car tu ne sais pas si ton jugement à leur sujet sera conforme à celui d'Allah ou non. »

Rapporté par Muslim
Jugement : Authentique